

Champvent, le 22 mai 2012

**Préavis municipal N° 12/2012  
sur la gestion et les comptes  
de la commune d'Essert-sous-Champvent  
durant l'année 2011**

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le présent préavis demande au Conseil général d'approuver la gestion de la Municipalité d'Essert-sous-Champvent durant l'année 2011 ainsi que d'accepter les comptes.

## **GESTION**

### **Constructions**

Permis d'habiter délivrés aux 4 maisons du quartier des Grands Champs.

### **Pompiers**

La régionalisation a de la peine à se mettre en place.

Trois exercices ont été réalisés, avec notamment pour but la préparation du matériel et du rangement en vue de la fusion.

### **Eau**

En fin d'année, le bureau Jaquier-Pointet a remis son rapport provisoire du Plan Directeur de Distribution d'Eau (PDDE). Le rapport définitif sera remis à la nouvelle commune au printemps 2012.

### **Ecoles**

La Municipalité soutient les initiatives locales afin de garder les écoles dans les villages.

### **Forêts**

Soins culturels habituels.

**Cimetière**

Rien à signaler de particulier.

**Protection civile**

Rien à signaler de particulier.

**Routes et chemins**

La couche de finition a été posée au chemin des Grands Champs.

**Déchetterie**

La commune a décidé de payer l'élimination des big-bags de plastiques creux (Fr. 10.-).

Mise en place d'une benne à compost.

**Manifestations**

Le 1<sup>er</sup> week-end de juillet, le traditionnel rallye a eu lieu.

**COMPTES COMMUNAUX 2011**

La convention de fusion entre les 3 villages prévoit que les comptes 2011 seront bouclés par la nouvelle commune de Champvent, ce que nous vous présentons ci-dessous.

S'ils vous sont soumis par la Municipalité de Champvent, ils ont été tenus jusqu'à la clôture finale, par la boursière d'Essert-sous-Champvent, à qui ce mandat avait été confié jusqu'au 28 février 2012.

• Montant total des charges	Fr. 567'452.45
• Montant total des revenus	Fr. 574'551.70
Excédent de revenus	Fr. 7'099.25

**CHARGES - quelques explications**

Au poste "**Finances**" charge supplémentaire due au solde de la péréquation 2010, s'élevant à Fr. 52'429.-

Au poste "**Domaines - forêts**" achat de plants pour Fr. 450.- et frais d'entretien pour Fr. 2'589.85

Au poste "**Domaines - bâtiments**" l'horloge du collège a dû être réparée Fr. 670.- et la participation aux charges de la PPE "Le Pavé" payée pour 2010 et 2011 soit Fr. 1'200.-

Au poste "**Travaux - routes**" pose du revêtement de la route des Grands Champs Fr. 18'697.40, entretien de l'éclairage public Fr. 1'127.50, acompte pour l'étude concernant l'assainissement du bruit sur la route cantonale en traversée du village Fr. 2'536.50 et amortissement de l'éclairage public du chemin de la Gare Fr. 2'760.-

Au poste "**Travaux - parcs**" la place de jeux a été remise en état Fr. 17'946.- et le chemin piétonnier amorti Fr. 1'800.-

Au poste "**Travaux - égouts et épuration**" paiement d'une taxe semestrielle Fr. 6'160.- et attribution de Fr. 11'980.- au fonds de réserve.

Au poste "**Instruction publique et cultes - temples et cultes**" participation aux frais de la paroisse Montagny-Champvent Fr. 2'244.35 et participation aux frais de la paroisse catholique Fr. 1'021.80

Au poste "**Police - protection civile**" participation à la protection civile Fr. 1'922.50

Au poste "**Sécurité sociale**" contribution à la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) Fr. 740.-, financement de l'accueil de jour des enfants (réseau d'Yverdon-les-Bains) Fr. 9'247.-, participation à la garderie de Champvent Fr. 2'630.- et paiement de la facture sociale Fr. 101'714.-

Au poste "**Service industriels**" attribution de Fr. 3'052.30 au fonds de réserve "eau".

### **PRODUITS - quelques explications**

Au poste "**Finances**" perception des impôts frontaliers pour 2009 et 2010 Fr. 63'174.90

Au poste "**Domaines - terrains**" servitude sur des terrains accordée à Romande Energie Fr. 1'740.-

Au poste "**Domaines - forêts**" subventions pour Fr. 2'990.40

Au poste "**Domaines - bâtiments**" locations de la salle communale Fr. 400.-

Au poste "**Police**" un subside de l'ECA Fr. 1'229.-, une ristourne de la Protection civile pour un "trop perçu" l'année précédente Fr. 552.65 et la location de l'abri Fr. 562.-

Au poste "**Sécurité sociale**" un retour sur la facture sociale 2010 Fr. 16'935.-

La comptabilité d'Essert-sous-Champvent est saine et se clôture avec un bénéfice de Fr. 7'099.25

